

## PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/..4..7.../S/2020-2021 POUR L'EXECUTION D'UNE MISSION D'ETUDES ARCHITECTURALES D'UN IMMEUBLE DE L'ISTEEBU

**Date de Publication :** 28/01/2021  
**Date d'ouverture des offres :** 25/02/2021

#### 1. Objet

L'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour réaliser les études architecturales de faisabilité de la construction d'un immeuble dans lequel seront logés les services de l'ISTEEBU, conformément aux termes de référence se trouvant dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

De façon sommaire, la mission à confier au cabinet de consultants ou au Bureau d'études consistera à concevoir et à réaliser les plans architecturaux et les études techniques de l'immeuble à construire suivant les normes internationalement reconnues et à l'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres.

#### 2. Financement

Le financement du marché émerge du budget de l'état sur la rubrique « Etude de faisabilité de la construction de l'immeuble de l'ISTEEBU », exercice 2020-2021.

#### 3. Spécification du Marché et Allotissement

La passation du marché sera conduite par avis d'Appel d'Offres Ouvert avec publication nationale (AAO) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi en vigueur. Les services prévus dans le cadre de ce marché sont rendus en un seul lot.

#### 4. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises au sens des articles 155, 156, 157 et 158 de la Loi N° 1/04 du 29 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi. Les personnes frappées d'inéligibilités au sens de l'article 161 de la loi précitée ne sont pas admises à concourir au présent Appel d'Offres.

#### 5. Consultation et acquisition du Dossier D'appel D'offres

Le DAO pourra être consulté **tous les jours ouvrables de 7 h 30 à 15 h 30 au secrétariat de la Direction Générale de l'ISTEEBU**. Le dossier est remis contre paiement d'un montant de cinquante mille francs burundais (**50.000FBU**) dont la moitié (25.000FBU), sera versée au compte n° 1101/001.04 « Sous compte de transit des recettes non fiscales » ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et l'autre moitié (25.000FBU) au compte n° 1110/218 de l'ISTEEBU ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU), sise à Zone Rohero, Quartier INSS, Avenue de l'Aviation N° 6, B.P : 1156 Bujumbura, Tél. : 22 21 67 34 en mentionnant la référence de publication, au moins 5 jours avant la date limite de remise des offres.

## 6. Réunion d'information et visite du Site

Compte tenu de la nature des prestations à rendre dans le cadre de ce marché, une visite du site est indispensable. Elle aura lieu en date du 04/02/2021, à partir de 10 heures.

Au cours de la visite, des éclaircissements seront donnés aux soumissionnaires présents sur les services à faire sur place.

## 7. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires devront présenter les offres en 5 exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies en mentionnant clairement sur les exemplaires " ORIGINAL " ou " COPIE " selon le cas.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au secrétariat de la Direction Générale de l'ISTEEBU, au plus tard le 25 /01/2021 à 9 heures.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table de matières.

Les offres porteront la mention « OFFRE **POUR L'EXECUTION D'UNE MISSION D'ETUDES ARCHITECTURALES D'UN IMMEUBLE DE L'ISTEEBU**, DAO N° DNCMP/47.../S/2020-2021 », à ne pas ouvrir qu'en séance publique du 25 /02 /2021 à 9 heures 30 minutes.

L'enveloppe extérieure et même les enveloppes intérieures devront comporter l'adresse ci-après : **Direction Générale de l'ISTEEBU, sise au Quartier INSS, Avenue de l'Aviation n° 6, BP : 1156 Bujumbura, Tél. (257) 22 21 67 34/ 22 22 21 49/22 22 67 29, Fax 257 22 22 26 35.**

## 8. Validité des Offres

Les offres sont valables pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite effective de dépôt des offres.

## 9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 25 /02/2021 à 9 heures précises, heure locale.

Toute offre présentée après la date et l'heure limite ne sera pas ouverte et ne sera pas considérée pour l'analyse.

## 10. Séance d'ouverture des Offres

L'ouverture des offres aura lieu dans la salle de la Bibliothèque de l'ISTEEBU, sise à Zone Rohero, Quartier INSS, Avenue de l'Aviation N° 6, B.P : 1156 Bujumbura, Tél. : 22 21 67 34, le 25 /02 / 2021 à 9 heures 30 minutes précises, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture et une copie sera transmise à la DNCMP. Les soumissionnaires ou leurs représentants présents à l'ouverture signeront un registre attestant leur présence.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code révisé des marchés publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

## 11. Demande des renseignements /Eclaircissements sur le DAO

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit au Directeur Général et Personne Responsable des Marchés Publics à l'ISTEEBU, au moins 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

L'ISTEEBU répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au DAO qu'il aura reçue dans les délais et, une copie de la réponse de l'ISTEEBU indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront reçu le DAO.

## 12. Délai d'exécution du marché

Le délai d'exécution du marché est de 90 jours calendaires au maximum, comptés à partir de la notification définitive du présent marché. Toutefois, le candidat peut proposer un délai plus court.

## 13. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification seront la conformité de l'offre technique et financière aux instructions aux soumissionnaires.

Bujumbura, le 20/01/2021,

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ISTEEBU,

NDAYISHIMIYE Nicolas.-

